

M. Deans: Le pipe-line sera financé à même les recettes tirées du transport du gaz qui y passera. A cause de ces risques, c'est-à-dire de la possibilité que les recettes tirées du pipe-line ne soient pas suffisantes pour payer les intérêts sur la dette et les frais afférents, les établissements de prêt exigeront des garanties.

Il faudra que ce soit le gouvernement, à un niveau ou à un autre, qui fournisse les garanties. Il existe en effet le risque très sérieux que le pipe-line ne soit pas terminé. On s'en rend compte tous les jours un peu mieux. Avec un projet de cette taille, on court en effet un gros risque, et on est presque garanti que les coûts dépasseront les prévisions. Il y a aussi la question de l'interruption ou, si vous voulez, de la réduction des services. Voici ce qu'un banquier et investisseur de Wall Street a déclaré le 4 novembre 1977 au *Energy Daily*:

Souvenez-vous que c'est le plus grand projet unique ayant jamais été entrepris par l'industrie privée. Pour tous les établissements qui vont y participer, ce sera le plus gros investissement qu'ils auront jamais fait. Personne ne va bouger d'un pouce . . .

Personne ne va signer, personne ne va déboursier un sou, personne ne va accepter de signer un document tant que toutes les garanties pour chaque étape du projet ne seront pas réunies. Quand on y réfléchit un peu, on se dit: «Les garanties, il faudra, bien entendu, que ce soit le gouvernement qui les fournisse». C'est surtout au gouvernement fédéral américain qu'il appartiendra de les fournir, car après tout, c'est un pipe-line qui vise à acheminer du gaz de l'Alaska aux 48 États du Sud. Voilà à quoi doit servir le pipe-line. Aussi le gouvernement des États-Unis devra-t-il trouver le moyen d'en garantir le financement.

Depuis 1975, le Trésor américain soutient que ce sont les bénéficiaires du pipe-line, soit Prudhoe Bay, Exxon, Sohio, l'État de l'Alaska, le secteur du transport du gaz naturel, y compris notamment les sociétés Northwest Pipeline aux États-Unis et Foothills au Canada, qui devraient fournir les garanties que les prêteurs exigent. Dans le rapport que M. Arlon Tussing a rédigé à l'intention de l'assemblée législative de l'État de l'Alaska, rapport qui a été publié en avril 1979, on trouve la conclusion que voici:

Le financement et la construction du gazoduc de l'Alaska sont impossibles à moins que le gouvernement des États-Unis ne garantisse au moins une partie de la dette.

Cependant, la société américaine Northwest Pipeline éprouvera bien du mal à obtenir des garanties financières du gouvernement des États-Unis. Le rapport du comité de l'énergie du Sénat américain, qui accompagnait la résolution par laquelle le Congrès entérinait la décision du président Carter au sujet du pipe-line en 1977, précise en effet:

Il est indispensable que les promoteurs du projet prennent leurs dispositions financières aussi rapidement que possible. L'État de l'Alaska, les producteurs et surtout les promoteurs du projet doivent se rappeler qu'ils n'ont pas accès au trésor fédéral . . .

Il s'agit du trésor fédéral des États-Unis. Mais je trouve beaucoup plus convaincant que la lettre anodine de justification que le premier ministre a déposée, le refus par le président Carter, dans sa décision et son rapport au Congrès sur le système de transport du gaz naturel de l'Alaska, en 1977, de fournir des garanties gouvernementales pour les motifs suivants: 1. de graves questions d'équité se posent lorsqu'on rejette les risques sur les contribuables dont beaucoup ne sont pas des consommateurs de gaz naturel et auxquels la construc-

Ajournement d'été

tion du projet de gazoduc de l'Alaska ne procurera aucun approvisionnement supplémentaire en gaz naturel; 2. lorsque le gouvernement fédéral accorde une aide financière, il se substitue aux prêteurs privés qui ont la tâche critique d'évaluer les risques; 3. l'incitation à gérer efficacement le projet s'en voit réduite; et 4. le gouvernement assume des rôles contradictoires en sa qualité de garant et d'agent de réglementation du projet.

Le président Carter a dit clairement que pour ces motifs, il ne recommanderait pas au gouvernement fédéral des États-Unis de donner aveuglément des garanties ou de participer directement au financement du pipe-line de l'Alaska. Si l'on s'arrête à cela et si l'on compare cette déclaration au document faussement convaincant que l'on a produit à la Chambre jeudi dernier . . .

Une voix: Non signé.

M. Deans: . . . non signé, et qui devait pourtant nous convaincre de la détermination du président Carter, et nous faire oublier une position soigneusement élaborée et énoncée par lui à ses propres législateurs, je crois que si je devais rendre la décision, je m'en tiendrais à la déclaration initiale du président, et je crois que le gouvernement canadien devrait lui aussi croire la première version.

Il faut aussi se rappeler que même si la compagnie Northwest Pipeline présentait aux institutions de prêt un programme de financement avant la fin de 1980, compte tenu des élections présidentielles qui ont lieu cette année, le Congrès n'aborderait probablement pas la question des garanties gouvernementales avant 1981 au plus tôt. Cela reporte le parachèvement du projet à 1986 au moins, ce qui est déjà un an plus tard que ce que l'on nous a affirmé jeudi.

Si je devais me prononcer sur le désir du gouvernement des États-Unis de faire en sorte que ce projet soit couronné de succès, je serais forcé d'arriver à la conclusion suivante: un certain nombre d'arguments très valables soutenus par les propres déclarations des responsables américains nous incitent à croire qu'il est fort peu probable que les États-Unis seront en mesure d'achever le pipe-line en entier, qu'ils siphonneront tout le gaz qu'ils pourront tirer de nous au plus bas prix possible, que nous n'aurons rien en retour, sinon le prix du gaz en dollars d'aujourd'hui, et qu'il nous faudra inévitablement acheter du gaz pour remplacer celui que nous leur aurons vendu. Il nous faudra payer le prix courant, et ce sera dans cinq ans, dans six ans ou peut-être dans dix ans. Et cela, mes amis, c'est un vol pur et simple des ressources canadiennes.

Des voix: Bravo!

M. Deans: Je ne veux pas laisser entendre que je suis le seul à penser ainsi . . .

Une voix: Stanley s'en va; vous lui avez donné mal à la tête.

M. Deans: Stanley, revenez, je vous en prie.

M. McDermid: Je ne pourrais endurer cela moi non plus.

Une voix: Il ne veut plus vous écouter; il en a jusque-là.

● (2050)

M. Deans: En réalité, pour suivre les traces de son ancien collègue, il est allé faire œuvre de missionnaire parmi vous.